



**PROVES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021-2022  
Le VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 A 19H30**

**SALLE DES ASSOCIATIONS-COURS MASSENA- 06600 ANTIBES**

**Ordre du jour :**

**18H30 /19H30 Enregistrement des mandats/Emargement - –**

**Le quorum est atteint avec 63% de présents et/ou représentés.**

➤ **Ouverture de l'AG à 19H30**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire 2020 du 01 octobre 2021.

**Le Procès verbal est adopté à l'unanimité**

2. Rapport moral du Président.

. Monsieur Le Président

Mesdames et Messieurs les Présidents de club et Responsables de Sca

Je commencerai ce bilan moral par une excellente nouvelle : Nous sommes élus avec mon comité directeur depuis 6 ans et c'est la première fois que je suis en mesure de vous annoncer une hausse (significative) du nombre de licences lors de l'exercice qui s'est clôt au 14 septembre 2022 ; cette hausse s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de brevets délivrés

Les chiffres 2864 licences (hausse de 9.52 pour cent vs l'exercice précédent

Une proportion féminine/ masculine sensiblement équivalente aux chiffres nationaux, mais un nombre de licences jeunes et enfants sensiblement moindre en proportion par rapport aux chiffres nationaux ; pourquoi ? à rapprocher de nos particularités de codep de bord de mer, je pense

Pourquoi cette hausse du nombre de licences ?

Elle est, pour moi, multi factorielle

- La fin de la lente diminution d'activités de structures 06 qui antérieurement faisaient plusieurs centaines de licence
- La fin (provisoire ?) des soucis liés à la situation sanitaire
- Notre activité (dans tous ses aspects : loisir, sport, sport santé) a, comme toutes les activités dites « de nature » un fort potentiel de sympathie et d'intérêt auprès du public



Nos activités, et là je cible plutôt la plongée scaphandre (qui je vous le rappelle regroupe au niveau national, plus de 80 pour cent des licenciés) est en train de changer de paradigme : Nous sommes une activité, certes en environnement spécifique mais pas une activité « à risques » ; nous sommes une activité de loisir qui se doit d'être sérieuse mais qui n'en est pas moins une activité de santé.

Les changements dans la réglementation pour permettre l'accès et la fidélisation auprès d'une population plus jeune en sont une preuve, le rajeunissement de nos pratiquants est une priorité nationale, et une priorité ministérielle (nous en reparlerons dans mon exposé sur l'ANS)

Un autre axe d'élargissement est la randosub que nous devons développer pour amener tous ces promeneurs dans nos structures et leur faire découvrir notre univers.

Dans notre département nous avons une spécificité par rapport à d'autre, de l'intérieur, nous avons la mer ..... Soit mais ce ne sont pas que des mots mais une situation qui implique une coexistence entre secteur professionnel et secteur associatif

Dans les 06 40 % des licences et 62% des brevets sont issues des SCA .Chez nous cette coexistence complémentaire se fait de manière parfaite ; il n'y a pas d'antinomie entre les 2 systèmes mais une profonde complémentarité : l'associatif permet aux cadres et plongeurs locaux de se former avec l'aide du secteur pro qui assure aussi l'accueil des plongeurs hors département

Nos activités départementales se sont déroulées de façon normale, les commissions et référents vous en parlerons dans un 2<sup>e</sup> temps

Le bénévolat est un acte d'engagement mais le plus motivé d'entre nous ne peut donner plus que ce qu'il a ; par manque de temps nous avons délaissé notre site internet, en particulier les MAJ et annonces d'évènements

Pour pallier à ceci le codir décidé de confier cette tâche importante à un prestataire de service qui sera rémunéré

Un petit rappel des calendriers FFESSM

- 5 novembre 2022 AG régionale Sud AIX
- 3-4 et 5 décembre à Nantes Ag nationale

Cette Ag ordinaire se verra doublée d'une Ag extraordinaire destinée à des modifications de statuts  
Ces modifications seront de 2 ordres

Celles rendues obligatoires par la Loi de mars 2022 sur la Démocratisation du Sport

Celles voulues par l'équipe dirigeante en place ; la limitation du nombre de mandats, le doublement du poids votatif des SCA, début de saison au 01 septembre, et vote électronique pour TOUTES les Ag nationales (donc plus de chasse aux pouvoirs et mandats) vous pourrez voter de chez vous en votre âme et conscience.

**Le premier WE de décembre 2024 l'AG nationale se fera à Antibes, organisée par le code 06 et elle sera électorale (400 personnes) nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés.**

Je terminerai en vous rappelant que la campagne ANS 2023 va bientôt commencer ; Notre CTS et moi-même pourrons vous aider dans le montage des dossiers ; en respectant les axes définis par le PSF (plan sportif fédéral) national il y a des possibilités de financement intéressantes)

Je vous souhaite à tous une belle année et vous remercie de votre attention

**Le Rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.**

3. Rapport d'activité du Secrétaire.

**Le Rapport d'activité du secrétaire est adopté à l'unanimité**

Presentation des activités

4. Rapport financier du Trésorier – 202

Etats des comptes à fin Août 2022

Epargne : 70 050 €

Courant : 33 709 €

Recettes / Dépenses (Trésorerie) + compte de résultat (Comptabilité)

	Recettes	Dépenses	CDR
2016	29 000 €	19 000 €	+ 3 855 €
2017	27 000 €	19 900 €	+ 5 619 €
2018	37 000 €	24 700 €	+10 419 €
2019	41 795 €	38 755 €	+18 438 €
2020	21 600 €	15 800 €	<i>sur 8 mois</i> - 6 780 €
2020/21	19 340 €	13 054 €	+ 688 €
2021/22	29 552 €	17 965 €	+ 7 770 €

Recettes fin Aout 29 552 €

<b>Fédération</b>	11 761 €
Reversement PACA pour le local	1 600 € (+ 1400 € en sept 2022)
Ristourne Affiliation	1 240 € ( 1320 en 2021)
Ristourne Licence	8 180 € (5290 en 2021)
Ristourne Brevet	741 € ( 667 en 2021)
<b>Subvention et Mecenat</b>	9 065 €
ANS	4 000 €
CD 06	1 000 €
National trophé Handisub	200 €
Ulule Handisub	3 865 €
<b>Divers</b>	3 239 €
CaP Plongée	1 200 € (remboursement prêt sur honneur)
Collège journée jeune	450 €
Lafont Dégât des eaux	1 589 €
<b>Formations</b>	2 960€
BIO	1 490 €
Tech (handi et TIV)	800 €
Photo	670 €

Dépense\_ fin Aout 17 965 €

Charges Centre Formation et CODEP

Assurance	421 € ( Dirigeant et Local Golfe Juan)
CBC Gestion Syndic	2 116 € ( + 582 en sept 22)
Nettoyage	900 € ( 12 mois )
Impôt foncier	1 218 €



SFR	500 €
BNP	- 19,93 € (remboursement)
EDF	400 €
Comptable	618 €
Dégat des eaux	6 356 €
Requalification des blocs	430 €
Déplacement	900 € (Vinci + Essence + Salon plongée)
Valise TIV	594 €
<u>Actions Commissions et CODEP</u>	
Bourse Encadrant	1 400 €
Bourse sportif	1 200 € (NAP)
Prestation Collège	1 200 €
Plongée bio	(1 250 € en Sept 22)
Plongée Photo	850
Coupe / Trophée	500 €

**Le rapport moral du trésorier 2021-2022 est approuvé à l'unanimité**

**Quitus est donné à l'unanimité au trésorier**

- Budget prévisionnel 2022-2023

Année Sept 2022 - Août 2023		
A - CHARGES - DEPENSES - PASSIF		
Chapitre 60 : Achat		295,00 €
	Cotisation CDOS	95,00 €
	Fournitures de bureau	200,00 €
Chapitre 61 : Charges Externes		5 685,00 €
	EDF du CF06	750,00 €
	Charges du CF06 - syndic	2 400,00 €
	Travaux previsionnels CF06 engagés par copropriété	600,00 €
	Téléphone du CF06	500,00 €
	Sté de nettoyage du CF06	900,00 €
	Assurance activité federale FFESSM 89914	95,00 €
	Assurance local CF06 90650	250,00 €
	Assurance dirigeant 23309	190,00 €
Chapitre 62 : Autres Services Exterieurs		6 279,00 €
	Déplacements effectués par bénévoles des commissions	2 500,00 €
	Déplacements CODIR + Salon de la plongée	1 250,00 €
	Réunions du comité directeur	500,00 €
	Assemblée générale du Comité Départemental	300,00 €
	Manifestation Sportive / Reception	1 279,00 €
	Affranchissement	450,00 €
Chapitre 63 : Impôts et Taxes		1 350,00 €
	Impôt Foncier	1 300,00 €
	Impôt publicité sur domaine public	50,00 €

<b>Chapitre 64 : Charges de Personnel</b>		<b>0,00 €</b>
	Salaires	0,00 €
<b>Chapitre 65 : Autres Charges de gestion</b>		<b>650,00 €</b>
	Honoraires du cabinet Comptable	650,00 €
	<b>FRAIS DES COMMISSIONS :</b>	<b>10 660,00 €</b>
	CODIR : Bourses Encadrant	2 600,00 €
	CODIR : Bourses Compétiteur	2 000,00 €
	Technique - formation initiateur N4 MF1	1 200,00 €
	Technique - Anteor et secourisme	400,00 €
	Technique - TIV stage	1 000,00 €
	Technique - Matériels Techniques (dont TIV)	410,00 €
	Biologie	1 250,00 €
	Biologie - Matériels	550,00 €
	Photo - Vidéo	1 250,00 €
<b>Chapitre 66 : Charges financières (Intérêts d'emprunt, agios)</b>		<b>200,00 €</b>
	Services bancaires	200,00 €
<b>Chapitre 67 ; Charges Exceptionnelles (amendes, dons)</b>		<b>16 500,00 €</b>
	maintenance site web	500,00 €
	Handisub - Formation encadrement	1 500,00 €
	Handisub - Matériels adaptés	14 000,00 €
	Tee-shirts et Polos pour CD06	500,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>A</b>	<b>41 619,00 €</b>

<b>B- PRODUITS - RECETTES ACTIF</b>		
<b>Chapitre 70 : Ventes de produits</b>		<b>10 875,00 €</b>
	Licences et Affiliations	10 200,00 €
	Ventes de services FFESSM	675,00 €
<b>Chapitre 71: Reversement du comite regional PACA (55% des dépenses)</b>		<b>2 334,75 €</b>
	Charges du CF06	1 320,00 €
	Travaux previsionnels CF06 engagés par copropriété	330,00 €
	Sté de nettoyage du CF06	495,00 €
	Assurance du CF06	52,25 €
	Assurance du materiel du CF06	137,50 €
<b>Chapitre 72: Produit des commissions</b>		<b>3 400,00 €</b>
	Technique - formation initiateur N4 MF1	400,00 €
	Technique - Anteor et secourisme	0,00 €
	Technique - TIV stage	400,00 €
	Biologie	1 500,00 €
	Handisub	200,00 €
	Photo vidéo	900,00 €
<b>Chapitre 73: Cotisations et dons</b>		<b>0,00 €</b>
	Cotisations	0,00 €
	Dons	0,00 €



<b>Chapitre 74 : Subventions</b>		<b>22 000,00 €</b>
	CD06 fonctionnement du CODEP 06	5 000,00 €
	CD06 INVESTISSEMENT	10 000,00 €
	ANS action 1	2 000,00 €
	ANS action 2	2 000,00 €
	FDVA	3 000,00 €
<b>Chapitre 76 : Produits Financiers</b>		<b>15,00 €</b>
	7680 compte sur livret	15,00 €
<b>Chapitre 77: Produits exceptionnels</b>		<b>0,00 €</b>
	7788 Mecenat	0,00 €
<b>Chapitre 79: Transferts de charges</b>		<b>2 994,25 €</b>
	797 Transfert de charges exceptionnelles	2 994,25 €
<b>Total produits</b>	<b>B</b>	<b>41 619,00 €</b>

Le budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité

5. Autorisation pour le Président et le Trésorier à déposer les demandes de subvention.

Approuvée à l'unanimité

Yann Ruello, CTS PACA, prend la parole pour rappeler aux clubs qu'ils peuvent faire des demandes de subventions ANS alors qu'actuellement seulement 4 clubs la demandent.

Il rappelle également que l'état a mis en place le PASS SPORT qui est une aide sociale destinée aux jeunes, étudiants boursiers et jeunes en situation de handicap valable pour les associations et les SCA. Elle est d'un montant de 50€ et peut être utilisée pour l'adhésion ou la licence.

6. Rapports et bilans des Présidents de commissions et référents activités (approbation et Vote)

- COMMISSION TECHNIQUE : en l'absence de Sébastien Gourdet, c'est JeanLou Ferretti qui présente le rapport de la commission – tout a été remis en route ; les stages initiaux MF1 avec les nouveaux horaires ont bien fonctionné (soir et weekend), mais cela ne permet pas de participants hors 06 ; il est prévu un stage initial MF1+ initiateur en début d'année 23 (janvier) sur le même principe, pour s'inscrire, il suffit de consulter le site internet de la CTR.

Approuvée à l'unanimité

- TIV : des recyclages sont programmés avec Denis Dane (26 novembre, et 4 décembre) ; il y aura également une FI en Janvier 23

Approuvée à l'unanimité

Question sur les formations de formateurs : cela n'existe qu'en National, avec 12 à 15 stagiaires – pour information, il faut être minimum initiateur, les places sont attribuées selon les besoins par région ; dans le 06, le CODEP prend en charge les frais de formation.

- BIO : en 22, formations PB1 (16h cours théoriques et 4 plongées) ainsi que 3 stagiaires formateurs Bio ; un stage spécial plancton avec les formateurs a eu lieu ; pour 2023 il est prévu des formations



PB2, PB1, des introductions à la bio en clubs, un weekend aux îles (10-11 juin) et un challenge photo Limaces (24 juin) – surveiller la page Facebook pour les infos

**Approuvée à l'unanimité**

- PHOTO : il y a eu le concours photos à l'occasion du festival Outdoor, dans les participants, 2 plongeurs handi ont été accueillis ; une équipe a participé aux championnats d'Europe et est rentrée avec la médaille de Bronze. En 2023, il y aura un stage niveau 1, sur 3 weekends avec 3 spots différents ; une compétition photo grand angle uniquement

**Approuvée à l'unanimité**

- JL Ferretti accueille le SPONDYLE en la personne d'Alycia Klein, accompagnée de Maxime Bergeron. Le CODEP souhaite une relance de la NAP dans le 06.
- HANDI : Yann réprecise que le matériel acquis (hors potence) n'est pas du matériel spécifique. On totalise une centaine de plongées en mer, 75 en piscine (centre héliomarin, sport santé) et autant de baptêmes. Il y a eu la validation de 6 encadrants EH1. Il est important de rappeler le rôle de mécènes. En 2023, l'objectif est d'avoir une potence à l'ouest et une potence à l'est du département pour mieux accueillir les plongeurs H.

**Approuvée à l'unanimité**

7 Cérémoniel de remise de médailles de la Jeunesse et des Sports pour l'engagement associatif :

- Sophie Vasseur, Médaille de Bronze
- Bernard Roux, Médaille de Bronze
- Teddy Lischa, Médaille de Bronze

Damien Eloire ,association Naturdive expose à l'assemblée les activités de son association dans le domaine de la RSO

L'Association a pour projet de retirer les filets perdus en zone Natura 2000. C'est un travail conjoint avec la Prudhommie. Ainsi, Naturdive souhaite solliciter l'assistance des plongeurs en tant que sentinelles, pour signaler (à Naturdive ou Ghostmed) les filets perdus que Naturdive se chargera de récupérer.

De même, une étude est en cours sur la mortalité due à la chaleur des gorgones. Naturdive remercie les plongeurs de faire remonter tout constat (éponges, etc...)

7. Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 21h

Le président

Jean Lou FERRETTI

La Secrétaire

Nadine Resseguier

